

Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger

PAYS : LAOS **Ville:** Vientiane
Nom de l'établissement: lycée français Josué-Hoffet
Secteur géographique: Asie-Pacifique

OBJET : approbation de l'ordre du jour

ACTE N° 2015-10-13-01 /2015 portant sur l'ordre du jour

- 1) Approbation de l'ordre du jour (Acte 1)
- 2) Approbation du PV du 25 juin 2015 (Acte 2)
- 3) Adoption du plan de formation continue ; compte rendu de la CFC du 15 septembre 2015 (Acte 3)
- 4) Présentation pour avis des projets pédagogiques 2015/2016 (Acte 4)
- 5) Carte des emplois des résidents (Acte 5)
- 6) Questions diverses

Le Conseil d'établissement dans la séance du 13 octobre 2015

- Vu (D.2002-22 du 4/01/2002; C 1946 du 30/06/2008; etc....),
- Vu les conclusions du Conseil d'école et/ou du Conseil du second degré,
- Vu la convocation qui lui a été adressée 10.jours avant,
- Considérant que 9 membres étaient présents sur les 15 composant le conseil : le quorum est atteint,
- Après avoir débattu s'est prononcé par vote,
- Le résultat du vote est le suivant :**

Nombre de membres : 9 présents	9 votants
Suffrages exprimés : 9 pour	0 contre
Suffrages non exprimés: 0	
Abstention : 0	

Avis favorable

~~Avis défavorable~~

~~Partage des voix~~

Date: 13 octobre 2015

Le président du conseil d'établissement,

Signature : le proviseur